

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

Première circonscription d'Ille-et-Vilaine

ELECTEURS,

ELECTRICES,

Le 4 mars, vous voterez. De cet acte dépend l'avenir de la France. Candidat de l'Union centriste des démocrates de progrès, investi par le **Mouvement Réformateur,** je me situe entre deux conceptions politiques que j'estime être, l'une et l'autre, néfaste pour l'avenir de notre pays.

D'une part, un étatisme technocratique qui provoque un envahissement progressif d'un pouvoir sans lien direct avec les réalités humaines. C'est ce à quoi nous arrivons après quinze ans de « règne U.D.R. ».

D'autre part, une étatisation bureaucratique qui est déjà appliquée dans certains pays dirigés par les communistes et dont on sait pertinemment que les résultats obtenus ne sont pas du tout ceux que l'on nous promet en France. Le programme de la gauche, c'est l'aventure avec la certitude de la récession économique et la fin des libertés auxquelles les Français sont si justement attachés.

Le **PROGRAMME RÉFORMATEUR,** quant à lui, évite ces deux écueils. Parce qu'il est présenté par des hommes et des femmes au fait des réalités, ayant des responsabilités de gestionnaires de leurs communes, préoccupés des problèmes de toutes les catégories sociales. Un programme crédible !

La seule chance de changement dans l'ordre, le calme et la sécurité passe par le MOUVEMENT RÉFORMATEUR.

Adjoint au Maire de Rennes, Henri FRÉVILLE, Délégué aux Finances et à la Gestion, je suis confronté journellement aux problèmes rencontrés par les collectivités locales, pour l'amélioration des conditions d'existence et du cadre dans lequel nous vivons.

Comptable agréé, je suis professionnellement en contact permanent avec des commerçants, artisans, travailleurs indépendants, salariés, agriculteurs, retraités, j'ai conscience des **réformes indispensables** qui doivent être apportées, dans la JUSTICE et la LIBERTÉ.

Ces réformes urgentes sont définies dans les dix projets de loi des Réformateurs, que je rappelle au verso.

C'est sur cette voie raisonnable du « **CHANGEMENT DANS LE CALME** » que je vous demande de voter le 4 mars.

Je vous le demande, avec Pierre DAUCÉ, Maire de ROMILLÉ, et avec l'accord de MM. Henri FRÉVILLE et Louis de la FOREST. En homme soucieux des intérêts publics. En élu local proche de vous et habitué aux problèmes de gestion. Vous me ferez confiance.

LE CANDIDAT.

MICHEL DENIS

Comptable agréé, ADJOINT au MAIRE de RENNES, (Finances).

Candidat Réformateur

(UNION CENTRISTE DES DÉMOCRATES DE PROGRÈS)

Remplaçant éventuel : **Pierre DAUCÉ**

Agriculteur, Maire de Romillé, Délégué cantonal de la F.D.S.E.A.

Les dix propositions de loi des Réformateurs

Le MOUVEMENT RÉFORMATEUR a présenté les dix propositions de loi qu'il compte soumettre dès la première session de la prochaine assemblée. En voici l'énoncé :

DES MESURES SOCIALES :

1) **Minimum vieillesse** porté **au double** de son montant de 1971, avec effet immédiat.

2) Un nouveau « **plan de sécurité sociale** » prévoyant la couverture des risques sociaux pour toutes les catégories sociales, y compris les agriculteurs, les artisans, les commerçants, les travailleurs indépendants. Ce plan aura pour objectif de réaliser, en cinq ans, par étapes annuelles :
   - taux des retraites à 60 ans équivalant à celui qui est actuellement prévu à 65 ans,
   - extension à toutes les catégories sociales de la couverture vieillesse,
   - réforme du régime des cotisations et budgétisation accrue des dépenses sociales.

3) Rectificatif aux **orientations** du VI[e] **Plan.** La part des dépenses publiques pour les principaux équipements collectifs civils sera augmenté de 20 % : santé, logement, formation, communication.

4) Nouveau « plan social » pour la garantie de l'emploi, les conditions de travail, la représentation syndicale et le salaire minimum à 1 000 francs.

LA RÉGION :

5) Projet de loi érigeant la région en **COLLECTIVITÉ TERRITORIALE,** avec transfert de pouvoirs, de responsabilités et de ressources aux régions et aux collectivités locales.

LES JEUNES ET LA FAMILLE :

6) Droit de vote à 18 ans.

7) Définition d'une vie politique familiale.

ÉCONOMIE ET RÉFORME FISCALE :

8) Réforme du régime des subventions économiques et avantages particuliers. Réduction des **dépenses militaires** avec définition d'une politique commune plus efficace et moins onéreuse de « défense européenne ».

9) Réforme de la **fiscalité :**
   — Rééquilibrer les prélèvements affectant les niveaux du travail et du capital ;
   — Harmonisation des fiscalités d'Etat et locale avec nouvelle répartition ;
   — Suppression de la patente. Révision de la T.V.A. et de l'impôt foncier actuel ;
   — Adoption immédiate par le gouvernement des décrets d'application de la **loi d'orientation foncière** de 1967.

10) Projet de loi-cadre instituant une « **Cour Economique** » dont la mission sera de veiller à l'application stricte des règles de concurrence, de contrôler les stratégies de monopoles et de défendre à tous égards le consommateur.

Votez, dimanche 4 mars, pour

Michel DENIS

Candidat Réformateur

et son remplaçant éventuel : Pierre DAUCÉ
Agriculteur
Maire de Romillé

Imp. Becdelièvre, Rennes.